

## **Rapport à l'Assemblée générale de l'Association des Intérêts de Glion (AIG) sur le contrôle des comptes de l'exercice 2021**

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale par correspondance de mars 2021, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'Association des Intérêts de Glion pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Le total du bilan se monte à Fr. 73'619.55. Le compte de pertes et profits présente une perte de Fr. 389.60.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le Caissier pour son travail.

Glion, le 16 février 2022

Les vérificateurs des comptes

1<sup>er</sup> vérificateur  
Anthony Huys

2<sup>ème</sup> vérificateur  
Corentin Bulla